

**Le très hon. M. Howe:** L'unique exception à l'emploi de Canadiens, c'est le cas où l'on a besoin d'un chercheur scientifique pour un travail spécial et qu'on n'en trouve pas au Canada. On en a engagé quelques-uns pour cette raison.

**M. Dinsdale:** Monsieur le président, je parlerai brièvement au sujet des recherches, surtout en raison de certaines des observations formulées ici cet après-midi au sujet de ce comité qu'on se proposait d'instituer plus tard au cours de la session. Je comprends parfaitement que tout ce qu'on dira, à cette étape tardive, au sujet de l'étude du crédit général, remplacera mal le genre de délibérations qui se seraient déroulées si le Parlement avait pu réaliser son intention première. Toutefois, j'assurerai au député senior d'Halifax qu'il n'y a, en réalité, aucune division d'opinion dans les rangs des membres de notre parti...

**M. Dickey:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement...

**M. Dinsdale:** ...à ce sujet.

**M. Dickey:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Au moment où je tâchais de répondre au député de Broadview, j'ai interprété votre décision comme signifiant qu'à votre avis l'étude de la méthode à suivre lors de l'institution d'un comité, et ainsi de suite, n'était pas régulière lors de l'examen du crédit en cause, on bien qu'ayant été suffisamment étudiée, la question ne devait plus faire l'objet d'un débat. Si cette décision m'était appliquée, elle devrait l'être également à d'autres membres du comité.

**M. le président:** A l'ordre. J'ai eu tort, je l'ai reconnu, en permettant une telle discussion; toutefois, lorsqu'elle m'a paru avoir assez duré, j'ai interrompu l'honorable député d'Halifax en signalant très clairement, je pense, qu'il s'agissait d'une question de pure méthode et étrangère au crédit à l'étude. Je dois donc demander aux autres honorables députés de s'abstenir de débattre le même sujet.

**M. Dinsdale:** Merci, monsieur le président. L'honorable député d'Halifax a été un peu trop prompt à intervenir, parce que je ne voulais pas poursuivre la même discussion. Je disais simplement qu'il n'y a aucune divergence d'opinion parmi notre groupe sur la manière d'envisager les recherches au pays.

Je n'ai que quelques observations à faire; néanmoins, j'estime qu'elles sont importantes. L'examen du crédit n'a porté jusqu'ici que sur les aspects des recherches physiques, des recherches pures dans le domaine des sciences physiques. Cet état de choses découle de la

nature même du Conseil national de recherches. Ces recherches ont eu lieu durant la première guerre mondiale et nous avons étudié des problèmes découlant de ce conflit depuis ce temps. L'insistance a surtout porté sur les sciences physiques. Dans le rapport, qui est la principale source de renseignements, je constate qu'il est fait mention de sujets entrant dans les cadres des sciences physiques, comme la biologie, la chimie, la physique et le reste.

Il est un aspect important des recherches qui est négligé dans les travaux du Conseil national de recherches. Je veux parler du domaine très riche et très fécond des sciences sociales. Les sciences sociales sont sur le seuil du Conseil national de recherches par suite de la présence de l'abbé Maheux, de l'Université Laval, qui exerce les fonctions de consultant en matière de psychologie. Sauf erreur, dans ce cas, ici aussi on insiste surtout sur l'aspect physiologique de la psychologie.

J'estime que ce sujet est important car, ces dernières années, d'autres pays, surtout les États-Unis, ont enregistré des progrès encourageants dans ce que nous pourrions appeler le domaine non technologique de l'innovation. Diverses voix se sont élevées pour appuyer une entreprise analogue au Canada, l'une des plus autorisées étant celle de Hugh Keenleyside qui comprend à fond les problèmes nés de la rapide évolution des techniques qui tient à l'importance attachée aux sciences physiques et aux progrès relativement lents des sciences sociales. Parlant à Victoria devant la Fédération des agriculteurs, il y a deux ans, M. Keenleyside a fort bien mis cette difficulté en relief en disant:

Un tel état de choses tient aux progrès sans précédent que l'homme a récemment réalisés dans les connaissances scientifiques; il tient aussi à ce que le développement moral et le sens social de l'homme n'ont pas suivi le rythme de cette évolution. Voilà qui accroît infiniment les dangers de cet état de choses.

Il s'est accompli un excellent travail en ce domaine malgré la négligence qu'y a apportée le Conseil national de recherches. Un organisme bénévole, le Conseil canadien de recherches en sciences sociales, exerce son activité en ce domaine; dans son dernier rapport, il indique qu'on aide par des bourses des entreprises de recherches qui sont actuellement en cours et revêtent une extrême importance pour le Canada. Qu'il me soit permis d'indiquer un ou deux de ces projets afin d'en montrer l'importance. Un étudiant de l'Université Laval prépare une thèse sur les diverses modalités des relations industrielles dans le Québec. Un étudiant de l'Université du Manitoba prépare une thèse sur les Mennonites au Manitoba. C'est une étude de géographie historique. Un étudiant poursuit